

Glanes d'histoire familiale et rurale

aux confins des trois Provinces : Liège – Luxembourg – Namur

EN GUISE D'INTRODUCTION ET DE PRESENTATION

Notre région, comme les autres du reste de la Wallonie, peut livrer beaucoup d'intérêt à tout quiconque un peu curieux, observateur et aussi sensibilisé aux valeurs personnelles, familiales et régionales. Même, peut-être, surtout... chez les jeunes. Déracinés souvent, désarçonnés par la vitesse ahurissante de l'évolution, ils en viennent à se demander : mais... d'où venons-nous ? Cette terre natale, notre maison paternelle où est-elle ? Comment était-elle du temps des grands-parents ? Comment vivait-on alors sans train, sans tous... nos décibels, et sur quelles routes ? Comment était l'arrière grand-père ? Le prénom, sais plus, jamais su. La grand-mère, elle sur cette photo ! Et quelle mauvaise photo !... Pas mal de jeunes posent des questions sur un certain passé, tellement passé que, même proche, ce passé les étonne quand on l'évoque ou on le décrit. « Pas possible !... » Eh oui, nos jeunes ont perdu les pédales. Il y a eu trop rapide évolution ; et donc il y a incompréhension entre l'âge de grand-mère et celui du fiston de 10 ans, et même de 25 ans.

D'où cette impression et cette certitude bien des fois renforcée que pas mal de nos grands gars sont tout de même intrigués, désarçonnés ; un souci certain les possède d'un peu d'histoire de leur famille, de leur village natal, petit ou gros. Même si leur livre d'histoire n'en parle pas, ces choses ont aussi une histoire, une vie séculaire, une origine ; elles appartiennent à une région bien déterminée qui a « sa » langue vivante et ses habitudes spéciales, reçues d'un passé vécu solidairement, heureux ou malheureux, calme ou remuant, champêtre ou nanti d'une petite industrie (de fer notamment) qui a laissé des traces sur le sol et dans les toponymes (lieux-dits) de nos terres.

Ces quelques mots servent à annoncer une série sous-titres, faciles, pour quiconque s'intéresse à notre région (qui est peut-être sa région ?) et à la vie de ceux qui ont vécu sur notre terre. Ces glanes d'histoire ne veulent pas être des amuse-gosses mais bien des éléments, petits mais savoureux, de la Grande et souvent impersonnelle Histoire.

Les noms de famille en général

D'où viennent-ils ces noms « patronymes » ? De très lointainement peut-être. Certains noms nous rappellent la terre ou le pays d'origine. Les « Lallemand » (ou variantes : Lallement...) provenaient peut-être d'Allemagne ou d'une région au dialecte thiois. Semblable rappel très probablement par ces noms : les Lerusse, les Defrance, les Van Holland, les Liégeois, les Lardinois (d'Ardenne), etc. Et il ne faut pas y chercher une certitude absolue, encore moins une appellation inamicale.

Pour raisons similaires, certains changeant de village ou de ferme, en ont été affublés dans leur nouvelle résidence tout simplement. Ainsi, en vrac et sans souci exhaustif, les noms : Barvaux, Bomal, Comblin (ain), Palange (Palenge), Borlon, Beaufays, Fairon (Feron), Failon, Xhignesse, Hamoir, Rémont, Nandrin, etc. Certains noms perpétuent ainsi l'appellation d'anciens villages disparus : comme Boclinville (ou Boclainville) et combien d'autres. Ce Boclainville fut un très ancien village situé le long de l'ancien sentier de Bomal à Tohogne et il disparut totalement par la peste de 1630. De même pour les Rahy, probablement originaires de Rahiermont ou St-Rahy qui se trouvait entre Bomal et Izier. Il y a aussi des « Long(s)champs » du nom d'un ancien hameau accroché dans la pente de Tohogne à Verlaine s/Ourthe et dont on connaît encore pas mal de familles importantes du XVII^e siècle. On les appelait « de Longs-champs », sans que ce soit un titre de noblesse ; pas du tout. Ainsi en est-il pour tous ces nombreux patronymes ; ils rappellent la plupart du temps le village qu'ils ont quitté un jour... Tous les Damas, Demarche, Dozo, Detroux (ou Dutroux) devenu Detraux, Detroz ou même « de Traux », les Daine (d'Aisne), les Dehey (de Heyd), Deville (de Ville), Dessy, Dessoy, Deharre, Dewar(re), Defays, Delmelle (d'Ellemelle), Devillers, Douffet, Docquier, Doppagne..., etc.

Il y a sans doute des petits « de » suivis du nom d'un village ou bourg qui sont devenus des titres de noblesse (pas tous) ; c'est qu'alors ce « titre » a pu et dut être prouvé comme porté depuis longtemps (ou récemment) par des ancêtres qui détenaient en ces lieux des propriétés d'ordre et des temps féodaux, avec certains droits reconnus de noblesse terrienne. Certains ayant perdu ce « de », surtout au cours du XIX^e siècle, ont dû, pour le récupérer, faire preuve documentaire de leur ancienne noblesse terrienne. Ainsi pour les « de Presseux » ou « Depresseux », les de Monjardin, de Jupleu, de Nonancourt, etc. (ces derniers venant de Nonancourt en France restèrent de la noblesse au Comté de Durbuy). De même, il y eut les « de Blier », francs-bourgeois de Durbuy, les « de Fisenne » dès le XV^e siècle ; les « de Bohon » dont un fut curé de Tohogne au début du XVII^e s. ; les « de Longueville », très vieille noblesse terrienne ; les « de Tohogne » depuis le XII^e s. – Il en subsistait encore au XVIII^e s. mais pas à Tohogne, etc.).

Epinglons, pour mémoire, d'autres origines de patronymes.

Ceux provenant d'un signe distinctif d'ordre physique : les Leroux, Le(i)blanc, Leblond, Petit, Lepetit, Lelong, Legrand, Legros, etc. Ou d'ordre moral : les Ledoux, Lebon, Lefort.

Ou d'un métier : les Lemeunier, Maréchal (Marchal), Charlier, Lecharlier (s'occupant des chars), Chariot, Charron, Lescrenier (Lecrenier) du métier spécial de la fabrication d'écrins, coffrets ou coffres en bois (avant nos armoires). Les Bockiau (ou Boquiau), gens des bois ou bûcherons. Meunier ou Lemeunier : De(u)moulin, Marchant(d), Boucher (tueur de... boucs d'abords et autres, tandis que le charcutier – avant : charcutier, encore en certains coins ardennais de France – vend de la chair-cuite), etc.

Pour mémoire, signalons les patronymes issus de prénoms : Thiry (de Thierry) ou autres Theodoric(us). Thieffry (Theofridus), les Henry, Jacoby, Jacquemin, Jacquot, tandis que Jacquet a été un moment le surnom

d'anciens pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle (en Espagne) très souvent visité. Il y a les Routes de St-Jacques...

Et les Nicolas ! Cela sent le grec : nikè, qui veut dire : victoire. Saint Nicolas fut ancien grand patron du commerce et des ponts avant d'être le bonhomme à barbe blanche, récompenseur des enfants sages. Nicolas a fait : Nicole, Niclaes, Nicolet et probablement Collas, Collard, Collet, Collot, etc. Et Pierre, de Petrus, qui ont fait Pétry, Pierret, Pire, Piret, Piroton, etc. Vraiment matière inépuisable !... Mais prudence !

D'où viennent les noms de nos villages et des sites (toponymes) ?

S'il est pas mal de noms de familles provenant de noms de lieux, il est amusant aussi de se demander d'où viennent ces noms d'endroits, de hameaux ou villages, de nos rivières ou ruisseaux... Cela est une toute autre histoire où se sont essayés certains spécialistes philologues, comme le belge Carnoy, très (trop !) savants en conjectures basées sur les vieilles racines teutoniques ou latines ou gauloises... parfois bien osées !

La plus claire et solide trace d'origine est la *marque latine*, venant des Romains en occupation chez nous, voilà vingt siècles. Quelques exemples, en nombre très limité cela s'entend, comme par divertissement. Ainsi, en Chinree, nous reconnaissons : camini ruga (rude chemin) ; *Pirée*, chemin empierré encore du temps de l'occupation romaine ; les *tièges* (ou tiges, tiers, tierne, tienne), chemins de terre (terreus). *Rotheux* : sur chemin à travers bois (rupta). *Tavier*, les tavernes. *Serpont*, *Saupont*, où passait un pont. *Pouhon*, localité avec un puits. *Signeux*, où était plantée une borne importante. *Biourge*, avec sa bifurcation (bifurca). *Gembloux*, *Gemmenich*, de geminata, jumelage avec un bourg proche. Etc. *Ferot*, en région d'exploitation du fer (rum), comme les *Minières* (Rouge-Minière, etc.), les *Vî Fornay*, *aux Vih' Fôtches*, etc., et tous les *Villers* (villare : exploitation agricole importante) et autres.

C'est beaucoup moins sûr quand on prétend remonter aux anciens Belges... Soit pour le très important centre druidique de Wéris, qui serait la cité de Wideric ; Durbuy : « duro-bodion », c'est-à-dire habitation-forteresse – c'est plausible, mais ? – ; Hamoir : de « ham », prairie ; Xhignesse, de scinicia, c'est-à-dire les baguettes (nos Hinn'lires !) ; Xhoris, de scuritiis (écuries) ou de horée (sillon) ?

Mais alors c'est presque ridicule quand on voit (et on l'a vu !) des historiens prétendre trouver dans Tohogne, un « To oikos » grec. Alors qu'il est bien moins invraisemblable d'y voir le nom franc (connu) Theodo (ou Taho, ou Toho) suivi de la terminaison normale latine : -nia (villa theodonia), d'autant plus que la présente franque est attestée à Tohogne et comme importante (armes et tombes nombreuses).

Ces quelques mots pour insister sur la prudence à admettre certaines étymologies même publiées...

Et nos rivières et autres eaux ?

Il y a des « Deffe » un peu partout (Heure-en-Famenne, Nettine, Erezée, Serinchamps, Grand-Halleux, Tohogne, etc.) avec variantes de prononciation : Dweffe, Doive, qui viendrait du latin : « de aqua », terres d'alluvion aux méandres des ruisseaux. Cela se vérifie. – L' *Ourthe* : mot qui proviendrait (?) de la forme « ura » (Euren) d'humide, avec une terminaison en « -the » assez fréquente en fluvialité : *Sarthe*, *Meurthe*, *Nèthe*, etc. – Dans *Amblève*, on retrouve le mot celte : « amb », qui signifie eau. – Il y a un « Eblon » à Comblain-la-Tour ; un lieu-dit : « E n'Eblonhé » ou « en Eblonhé ». Le « n » est parasitaire et il a fini par être absorbé par la syllabe suivante, comme encore dans : « En' Eblon », devenu « è-nèblon » ; alors qu'on trouve encore en 1351, la graphie « Emblon prope Uffeï » c'est-à-dire Neblon près d'Ouffet. C'est ce phénomène littéral qui a formé pour « X... d'Emblon », « X... Demblon », ou Deblon, etc. – Même phénomène pour les lieux-dits : Oudouri (près de Comblain) devenu Noudouri ; « Oïre », devenu « en'oïre », puis, en 1332, Nandoïre (près de Verlainne s/O). Même phénomène, nous le verrons plus loin en détail, pour un lieu-dit (près de Beaufays) appelé successivement au cours des XIV-XVII^{es} siècles : « Inayne », « Inane », « en'inayne », « è-ninayne », pour aboutir à « Nina(y)ne », puis Ninanne et Ninane au XVII^e siècle. Cette appellation vient, selon Carnoy, de « Idona(na) », villa, la ferme d'Idon, tout comme pour la formation du lieu « Les Isnes », on trouve « Idanis villa ». Il y a encore un « è n'ossogne » qui est à l'origine des patronymes : Dossogne, etc. Amusant !

Comme aussi ce cas d'un toponyme qui n'est pas de notre région mais qui est tellement connu : le mot d' *Orval* (aureavallis, en latin), la célèbre abbaye (où furent abbés trois enfants de la famille de Presseux-Briffoz, de Tohogne, lanceurs – et pour cause ! – de la sidérurgie dans le Sud-Luxembourg et des taques de feu au XVI^e s.). Tout le monde connaît la belle et poétique légende de la comtesse Mathilde recouvrant son bel anneau tombé dans l'eau d'un étang clair et ramené par une truite et s'exclamant : c'est vraiment un val d'or ! Pure poésie. Mais ce n'est pas de là qu'est venu le nom d'Orval, utilisé déjà bien avant : aureavallis. Il faut savoir qu'à l'époque celtique, le ruisseau de ce val s'appelait déjà Aure. Mot latinisé en « aureavallis ». Il y a suffisamment de témoignages d'autochtones du village de Villers pour attester que, de temps immémorial, ce ruisseau s'appelle l'Aure, ou « Ôre ». A rapprocher du toponyme « Ormont », près de Suxy, à 7 ou 8 centaines de mètres au-delà du pont qui enjambe un ruisseau où (selon Ch. Dubois) travaillaient... in illo tempore, des « orpailleurs »...

Quelques noms bien de chez nous

Les « Longueville »

Notons qu'il y a de par le vaste monde des familles de ce nom Longueville qui n'ont rien à voir avec notre hameau ; ce nom qui signifie *villa éloignée* a dû désigner bien des endroits ; c'est un nom commun. En fait, en Belgique et en France, c'est une foule de familles ainsi dénommées que vous pouvez rencontrer.

Pour ce qui est des nôtres, originées au hameau de Longueville, disons un mot sur quelques ancêtres connus. Le plus ancien, à notre science, est Jehan (I) de Longueville, homme du fief de Durbuy en 1478 et décédé le 11 décembre 1536. Nous possédons un relief officiel de 1534 en dénombrant les fiefs (Cf A.I.A.L. 1966, p. 149). Le 11 décembre 1536, les trois fils de ce Jehan en relèvent par devant la Cour d'Occquier. C'était : 1. Jehan (II) de Longueville (1505-1578) ; 2. Jacquemin de Longueville (mort en 1578) qui épousa Marie de Bende ; 3. Toussaint de Longueville (mort avant 1566). C'est Jehan II qui eut la plus forte descendance de ses six enfants dont 3 fils. Le second, Antoine (II) de Longueville, obtint le 17 mars 1605, de la Cour d'Occquier, une déclaration officielle que Jehan de Longueville son père, Jehan I son grand-père et ses ancêtres étaient « gentilshommes portant armes et blasons, tenant cheval sur l'estable, ne faisant arte mécanique, ains vivants de leurs biens comme gentilshommes faisaient, ayant veu aux funéraux dudit Jehan de Longueville dernier trépassé, Guy, Noël, ses enfants portant armes et blasons. ».

Cette famille compta beaucoup de prêtres surtout dans la province de Namur (actuelle). Et elle s'allia, nous le verrons, aux Tazeau et aux Verderenne-de Presseux ; notamment Henri de Longueville (mort en 1644), fils de Noël (II) de Longueville, épousa Antoinette, fille d'Antoine de Verderenne et d'Elisabeth de Presseux ; dont Marie de Longueville (1611-1699) qui épousa Robert (III) Tazeau, installé déjà à Tohogne dès 1624, fils de Robert (II) Tazeau et de Barbe de Longueville. C'est le petit-fils de ce Robert (II), Henri Tassya, qui épousa Marguerite de Troz (mort en 1749), de qui il eut Marie-Joseph Thessia, celle qui épousa Léonard-Joseph Ninane, père de six fils Ninane qui sont à l'origine de la toute grande majorité des Ninane de la région. Imbrication formidable de toutes ces grosses familles !

Les « de Troz », Detroz, Detroux, Detraux, etc.

L'épouse de Henri Tassya, Marguerite de Troz, était fille de Pierre (cité 1676, mort en 1694) et d'Elisabeth Delle Rée (mort en 1734), des de Troz qui se rattachent à la branche d'Occquier, par son père Pierre (1626-1712) marié à Jeanne Arnold ; son grand-père était *Martin de Troz*, né en 1580, cité en 1592, mort en 1633, époux de Marie de Verlaine.

Ce *Martin de Troz* est la souche de tous les Detroz d'Occquier et du voisinage. Son frère *Bauduin de Troz*, seigneur d'Ozo, est la souche de tous les de Traux (dits de Wardin), familles plus tournées vers les fonctions officielles (des cours d'Ozo, par exemple), vers les responsabilités au Conseil de Luxembourg, à la mairie de Bastogne ; puis aux de Traux de Wardin, par Pierre-Joseph de Traux de Wardin, souche des barons de ce nom, par lettres patentes de 1802. Le troisième des frères, *Jean*, est le père de la branche dite « de Barvaux ».

Ces trois têtes de grandes familles s'originent à *Beaudoin de Traux*, seigneur d'Ozo et d'Izier (1570, mort av. 1633), qui avait épousé une (encore...) Jeanne de Tassia. Ce Baudoin est fils de Baudoin de Traux (cité en 1605, mort av. 1636) ; il avait épousé Jeanne de Romont. Son père était Jean de Troz (cité 1528, mort en 1560), seigneur d'Ozo, qui avait épousé (eh oui...) Jeanne de Longueville.

Et son père était Warnand de Troz (Traux), échevin à la Haute-Cour de Durbuy en 1525 et seigneur d'Ozo par relief de 1484 ; il avait épousé Pétronille de Wez (ou de Wy). Plusieurs opinent que le nom vient « du Trou » de Ferrières... (?)

Il portait comme armes : « d'argent à cinq fusées de gueules rangées en fasce celle du milieu chargée d'une fleur de lis d'or, cimier à un daim naissant de sable accorné d'or ».

Qui dit Detroz touche à beaucoup de cordes familiales dans un imbroglio bien difficile. Avis aux amateurs de recherche patiente, mais passionnante !

Les « Tasia » et « Tasiaux »

S'il y a en Condroz une famille archi-nombreuse et très anciennement condrusienne, c'est bien celle-là. Mais elle a changé maintes fois l'orthographe de son nom. Cela arrive. Aux XIII^e siècle, il n'était pas question de nom pareil !

Alors... Il existait au pays d'Assesse, à Corioule plus précisément (Courioule, en 1410), une grosse maison-ferme très importante. Une photo prise de ce qu'était Corioule en fin XIX^e siècle donne l'idée d'une grosse ferme-château avec de très amples annexes. Il ne reste actuellement qu'une belle ferme... dont l'occupant – tenez-vous bien ! – s'appelait, jusqu'à ces derniers temps du moins, Tasiaux. Et, chose extraordinaire, les ancêtres Tazeau sont connus à Assesse, depuis le XIV^e siècle, par généalogie ininterrompue. Ce n'est pas en des colonnes comme celles-ci qu'il est possible de publier une si longue et large suite depuis 1410.

Pour dire brièvement des choses certaines : il y a, à Corioule, depuis 1340, des « de Corioule » (au Cart. de Stavelot-M.), ancêtres des Tazeau.

Les premiers, connus exactement, étaient monnayeurs de Poilvache et exploitaient la « cense de Corioule ». Le premier, Jehan de Corioule, dit : « L'Hoste de Corioule » ou « le monnoyeur de Poilvache » est cité pour la dernière fois en 1439. Il épousa Isabeau le Charlier, de qui Jakemin de Corioule, cité de 1426 à 1448 ; il fut échevin puis mayeur d'Assesse.

Ce Jakemin eut un fils : Jacques de Corioule, cité le 9-8-1478.

Lequel eut pour fils, Henri-Eustache de Corioule, en 1504. Or, il est appelé, en 1508, « Henri Taseau », cité encore en 1527. Voilà le prénom Eustache devenu par langage affectif Tazeau ou Taseau. C'est ce diminutif wallon qui se substitua à « de Corioule », pour devenir Taseau de Corioule.

La fille de ce premier Taseau, Jeanne, épousa Mathieu de Houte, ancêtre des Houtart. Le fils Collin Taseau de Corioule est mayeur de la Haute Cour de Rendarche, de 1534 à 1558 ; il épousa Jeanne de Rocq de Vehier.

Dont quatre enfants ! Ici, la généalogie compliquée, mais certaine, avec détours vers les Flostoy. Robert I Tazeau épouse en premières nocces, à Assesse, en 1535, Françoise de Flostoy, fille du fameux Lambert Namur-Flostoy, descendant des comtes de Namur et de Françoise delle Tour, cela vers 1560. Tous les Taziaux, Tasiaux, Tasia, Thésias et autres graphies similaires descendent de ce couple. En secondes nocces, le même Robert (I) Tazeau épousa Jeanne de Longueville, fille de Jean et veuve de Jean de Romont.

Il eut 5 enfants du premier lit, dont Robert, né à Assesse en 1570.

Ce Robert (II) épouse d'abord Barbe de Longueville à Tohogne, fille d'Antoine de Longueville et de Jehenne delle Haye. De qui : sept enfants parmi lesquels Robert Tazeau né à Assesse vers 1600, que l'on trouve installé à Tohogne dès 1624. Il y épousa (encore une !) Marie de Longueville, née à Tohogne en novembre 1611, fille de Henri de Longueville, homme de fief, et d'Antoinette de Verderenne-de Presseux, de Tohogne. Ce Robert Tazeau mourut le 22 octobre 1680 et sa femme le 13 juin 1699. Ces mariages Tazeau-de Longueville, coup sur coup, étonnent un peu. Les Condrusiens manquaient-ils vraiment d'imagination ? Il semble plutôt qu'à cette période, ils étaient quelque peu désargentés ; cela arrive surtout dans les grosses familles et toujours est-il qu'on les voit s'allier volontiers avec les de Longueville, avec les de Presseux qui représentaient à ce moment la grosse propriété dans les parages. Ils restent quand même terriens très confortables et « gens de lignage » (une spécialité du pays de Ciney), c'est-à-dire descendants de familles nobles et ils étaient devenus par le fait et pour sept générations exempts de taxes, comme les nobles, à la condition de ne pas déroger ; or on dérogeait quand on cultivait une terre prise en location et il fallait donc cultiver « ses » terres. D'où ces alliances entre gens de classe.

Du foyer Tazeau-de Longueville ci-dessus nommé et installé à Tohogne, naquit le 10 décembre 1644 et en premier lieu, encore un Robert Tésiaux. Ce Robert épouse le 8 août 1677 Anne le Bourguignon, née à Tohogne en 1646, fille de Simon et de Anne Gumine. Dorénavant les « eau, iaux, zeau, ziaux » vont se métamorphoser en « ya, ia, ias » dans Tassya, Thésia, Thésias, Tassia, Tésia, Tasia, etc. Cela sous l'incontestable influence de l'accent hutois aux oreilles de qui les « iaux » sont intolérables et sonnent moins bien – question de goût et d'habitude – et moins clair que les nouvelles finales, comme dans « chestia, pontia », etc. Dans la région de Namur, les anciennes et sombres syllabes se sont maintenues. Rien que la façon de prononcer ce patronyme indique la région condrusienne, namuroise ou hutoise pour l'origine et l'ancienneté de la branche actuelle.

Sept enfants sont nés du dernier mariage ci-dessus Tesiaux-le Bourguignon. Parmi lesquels (on ne peut tout dire en ces lignes !) citons Henri Tassya qui épouse à Tohogne Marguerite de Troz (mort en 1749).

Dont six enfants qui, avec la descendance, garderont à leur nom la syllabe sonore. La fille aînée, Marie-Josèphe Thésia (ou Thésia ou Tésias) épousa en 1747 Léonard-Joseph Ninane, à Tohogne, l'ancêtre de la toute grande majorité des Ninane existant à l'heure actuelle, sauf dans la région de Comblain, puisqu'il eut six fils qui tous eurent de nombreux enfants. Le fils cadet Jean-Joseph Tésia épousa à Ocquier le 28-2-1752 Marie-Françoise de Troz, dont cinq enfants avec noms Tésia, Thésia et la dernière graphie Tasia qui se généralisent dès la moitié du XIX^e siècle dans la région.

Ces vieilles et importantes familles, qui représentaient les lignages de grandes et moyennes propriétés, se démocratisèrent fatalement par l'influence des faits économiques et autres, ne fût-ce que par les partages successifs des biens. Une branche a fait exception : la descendance de Jean Tazeau, autre fils de Robert (I) Tazeau, resta fort riche et s'écrivit actuellement Taziaux (avec z) ; ils ont été seigneurs de Masbourg et leur descendance féminine s'est alliée à de nombreuses familles de la noblesse belge. Cependant le travail de culture joint à une certaine indépendance et une certaine richesse de traditions d'honneur restent des valeurs qui marquent les vieilles familles de fermiers qui s'y rattachent directement dans une proportion considérable. Celui qui voudrait assembler scientifiquement toutes ces alliances et descendances a de quoi s'amuser...

Les « Gathy »

Nom difficile pour une longue remontée. Il arrive aux noms commençant actuellement par un G de subir la règle, souvent applicable, d'y voir d'anciens noms, ou pré-noms commençant autrefois, c'est-à-dire il y a deux ou trois siècles, par un W. Gauthier = (souvent) Wauthier ; Gathy = Wathy (qui existe d'ailleurs) ; Géry, de Wéry ; Guillaume, de Willem, William, etc. D'autant plus dans le cas où la dernière syllabe elle-même est de même origine : -ier = Y.

Peu importe. Le fait est que, depuis au moins deux siècles, cette famille est présente dans la région comme très importante. Il y aurait lieu de pousser plus loin...

Citons, sans insister, des Gathy originés à Néblon (Ouffet), « d'en-Eblon », plus précisément de Néblon-le-Moulin. Un ancêtre, le plus sûrement connu et par sa déclaration à la commune d'Ouffet, de la naissance d'un fils ; le père se prénomme *Nicolas Gathy*, cultivateur, domicilié à Néblon, né en 1795, et son fils *Nicolas-François Gathy*, né le 7 juin 1833 de Marie-Jeanne Borlon (née en 1805). Le père se dit cultivateur. Sans présomption, on peut dire qu'il est une souche de beaucoup de Gathy que l'on connaît. Et il y en a dans toutes les régions de Wallonie et même dans la région thioise.

Rappelons que, dans ces colonnes, il ne peut être question d'étaler un tableau exhaustif des généalogies ; on veut simplement souligner le caractère régional de quelques familles. C'est du reste impossible, pour un seul homme, de chercher, trouver, étudier et étaler systématiquement les masses de renseignements pour beaucoup de familles anciennes. Avis bien sûr, à chacun de s'y mettre spécialement pour sa famille. Ces quelques notules voudraient être un encouragement à plusieurs pour qu'ils s'y attèlent. Et ils découvriront des figures de proue, telles par exemple que le P. Gathy, héros missionnaire du Grand Nord, inoubliable pour ceux qui l'ont vraiment connu.

Les « Thiry » (une branchette !)

Il en est tant de par le vaste monde ; c'est presque un nom commun, venant de Thierry, Théodoric, Thieffry, etc. On en a beaucoup parlé naguère lors d'une fameuse succession... de portée internationale !

Nos Thiry de la région proviennent en majorité du pays de Liège, à l'époque où Liège s'industrialisait énormément. Un certain Hubert Thiry, né à Montegnée en 1772 (il avait 75 ans en 1847), fils lui-même de Hubert Thiry et époux d'Agnès Massin, née à Montegnée vers 1773, faisait le commerce des cuirs, venant dans nos régions fournir cordonniers et foires. La famille fut expropriée de Grâce-Montegnée et vint habiter à Tohogne d'abord une petite maison « chez Noé » en attendant mieux pour continuer leur spécifique commerce. C'était Hubert Thiry, fils de Hubert. C'était dans les années 1815-1820. Un de ses frères, Pierre Thiry, déjà dit de Tohogne, a servi Napoléon 1^{er} de la période de 1792 à 1816 et reçut la « Médaille de Sainte-Hélène » le 6 mai 1821 du Grand Chancelier de l'Ordre Impérial de la Légion d'Honneur... avec « la dernière pensée » (sic) de Napoléon 1^{er}. Est-ce pour honorer sa mémoire que la famille a compté plusieurs Pierre et Pétronille ? - Le foyer Hubert Thiry-Massin et cinq enfants nés avant l'exode de Grâce : *Joseph* qui s'installe cordonnier à Verlaine s/Ourthe, *Jean* Thiry qui épouse Victoire Théate, née à Longueville en 1822. Dont trois enfants : Julie épousa Florent Ninane. François épousa Félicie Harzimont d'Ouffet, et Marie-Thérèse Thiry qui épousa Alphonse Tasia, de Longueville. *Hubert* Thiry, né à Grâce le 27-8-1808, épousa Anne-Joseph Hubin, fille de Wéry Hubin et de Charlotte-Ursule Ninane ; ce foyer eut 7 enfants : 1) en 1842, Marie-Joseph qui épousa d'abord Michel Toussaint et ensuite Auguste Ninane. Ensuite : 2) Hubert, qui se maria avec Marie-Rosalie Bihay, né en 1844 ; 3) Pierre Thiry, né en 1847, épousa Marie Gaspar, installé à Verlaine ; 4) Joseph, né en 1850, épousa à Wéris une Lallemand ; 5) Né en 1851, Camille Thiry, qui épousa Céline Dumont, de Rettines, lequel continua à Tohogne le commerce du grand-père de Grâce-Berleur, en l'amplifiant ; 6) Mélanie, née en 1852, épousa Xavier Michel ; 7) Thérèse-Emerance, née en 1858, épousa Furcy Vieuxtemps, à Bomal. Il va de soi que de telles familles avec de très nombreux enfants ont occupé vraiment toute la région... pour surveiller les chaussures !

Les « Hubin »

Un nom bien condrusien ! Et aussi d'Ourthe-Ambève, surtout dans le voisinage d'Aywaille et de Tohogne. Bien au-delà..., dans la région de Martelange, où un certain Mathieu Hubin a été baptisé en 1667, fils de Gérard Hubin et de Claudine Thiry et ancêtre de grosses familles : l'acte baptismal a été relaté en latin ; les parrains étaient du Petit Nobressart (Klein...) au Grand-Duché de Luxembourg ; les parents s'appelaient « Hubingen ». Et de ce nom, on en trouve déjà en 1271, dans cette région. Ce Mathieu Hubin était fils de Henri Hubin(gen) de Martelange. – Aubange-lez-Athus se dit en allemand Hubingen. Ces « gen » se retrouvent tout au long du Rhin. En nos régions, un « liber homo Petrus de Hubinne » est cité en 1202 ; puis en 1249 : « Pierre, chevalier de Hubinne » près de Hamois-en-Condroz. En « 1271... en présence du Sieur de Hubines, chevalier, son fils Henri... » et de plusieurs autres (A.A. Arlon, XIII, 62). – En 1308, un Pierre de Hubin est voué du comte de Luxembourg pour ses possessions de Hubinne ; il connut sans doute la bourrasque cruelle entre les Dinantais et les Cinaciens restés seuls fidèles à leur Prince-Evêque de Liège. Hubinne fut incendié avec son église et le château, de même qu'onze villages. Cette grosse bagarre se termina par le traité de Flône, le 1^{er} juin 1330. La vouerie passa à d'autres mains que celles des Hubin-ne, mais cependant à des familles qui disaient s'y rattacher.

On trouve dès lors des Hubin un peu partout, notamment des prêtres, des moines. Ce sont ceux-là que les archives ont le mieux gardés. Un Gauthier Hubin est chanoine de Huy en 1363 (encore en 1390). Un Jean Hubin fut curé de St-Gérard en 1521, un Henri Hubin, curé à Vien en 1711 et à Balatre en 1725, des prêtres Hubin aussi à Liège, Glain, Chênée ; un Jacques Albert Hubin, de Maffe aspirant au sacerdoce en 1737, etc. Car, à ce moment, la famille est omniprésente. – Dans nos régions, il y a de nombreuses familles Hubin dès les XVIII^e s., alliées aux Tasia, Ninane, Thiry, Gilles... On me permettra de faire un rapprochement intéressant qui s'impose spontanément... quand on est du coin.

D'abord revenons un peu à Hubinne, hameau donc de Hamois. Il y existe une archi-vénérable petite église (avec des sculptures remontant probablement aux VIII^e-IX^e siècles (?)) ; dans ce sanctuaire (à voir !), une très ancienne et très répandue dévotion à Notre-Dame de Hubinne, avec un célèbre pèlerinage qui autrefois, aux temps héroïquement chrétiens, était parfois imposé comme pénitence au for interne et au for externe ecclésiastique comme peine de rachat par des tribunaux, au même titre que les pèlerinages à Saint-Hubert, à Notre-Dame de Hal ou, eh oui, à Saint-Jacques de Compostelle. (Soit dit en passant, ces pèlerins de St-Jacques s'appelaient les « Jacquets », nom souvent porté par après.) Par ailleurs (peut-on se permettre ce rapprochement ?), dans la campagne entre Houmart et Tohogne subsiste vieux et courageux, un tilleul dominant l'alentour labouré de temps immémorial et portant une vieille croix (y a-t-il eu aussi une image mariale comme si souvent ?) : le site s'appelle toujours : « Al Creû Hubène ». – Par ailleurs, en 1308, Pierre de Hubin(ne) possessionné à Hubinne et Rondu, est voué au comte de Luxembourg ; il faut rappeler que Hubinne même faisait partie de la Prévôté de Poilvache relevant du Luxembourg. – Et comme par hasard, le 10 octobre 1337, à Marche : « Jehan, roi de Bohème et comte de Luxembourg, fait connaître que, pour les bons services que lui a rendu son féal chevalier Messire Hubin, bareit (= voué) de Liège, ... il lui a donné vingt-cinq livrées de terre, un viel gros tournois de 16 deniers à lever chaque année sur sa dime de Tohogne, lesquelles livrées de terre Hubins tiendra de lui et de ses hoirs comtes de Luxembourg et en hommage du château de Durbuy. » (Tandel, p. 300)

Alors... cette Croix-Hubin ne serait-elle pas là pour localiser ces livrées de terre et de dime ? Si le tilleul pouvait parler et raconter ce qu'a su le premier tilleul de cet endroit !

Les « Ninane »

1) *En remontant dans les Ninane de Tohogne.*

Point n'est question d'étaler toutes les familles Ninane actuelles ; c'est des mètres carrés qu'il faudrait. Disons que tous les Ninane, à part ceux descendant de la branche de Comblain-au-Pont (on verra plus loin) remontent à l'un des six enfants du ménage, constitué le 26 novembre 1747, à Tohogne par *Léonard-Joseph Ninane*, né à Tohogne le 15-12-1719 (mort en 1772) et *Marie-Joseph Thésia* (ou Tassy) née à Tohogne en 1721, fille de Henri Tassy et de Marguerite de Troz. De qui, 6 fils :

1. *Léonard-Joseph* eut 10 enfants dont 4 fils d'Anne-Marie Magis (marié en 1772).

2. *Gille-Joseph N.* épousa Catherine Godinache en 1782, de qui 4 fils et une fille ; branche qui émigra vers l'Ardenne et la vallée de l'Aisne pour revenir en grosse part en Condroz pour une culture plus intensive.

3. *Henri-Joseph N.* épousa en 1789 Charlotte-Ursule Magis dont deux fils : Henri et Charles qui épousèrent chacun une Tasia.

4. *François-Joseph N.* qui, en 1^{res} noces, en 1786, épousa Marie-Joseph Toussaint, de qui deux fils et une fille ; et en 2^{des} noces, en 1796, Marguerite Crips, de qui 4 fils et une fille.

5. *Michel-Joseph N.* épousa en 1792 Marie-Françoise Hallet, dont deux filles qui s'allièrent à des Tasia.

6. *Grégoire-Joseph N.*, qui épousa en 1797 Marie-Catherine Marthoz, de qui 6 enfants dont 4 fils. A eux six, 33 enfants. En 200 ans, cela fait une peuplade répandue dans tous les coins de la Belgique. Et quelques mètres carrés de tableau généalogique ! Et dans la conversation sur ce sujet, la chose est facilitée par le fait qu'on se désigne plus simplement par des expressions : comme « les Joseph-Charles » ou « de chez Constant d'amon Twinne-Hinri » (un arbre généalogique en bref) ou par des surnoms : comme « les Cotury » du grand-père tailleur, ou « les Nanette » du prénom Anne(tte) d'une petite fille décédée en bas âge, etc.

Reprenant, au départ du ménage-charnière (Ninane-Thésia de 1719 cité plus haut) notre ascension vers le passé ; en bref, disons que ce Léonard N. (III) était le fils de Léonard N. (II), né le 27-3-1693, qui avait épousé Anne Xhayar (Haiard ?). Ce Léonard était le 4^e fils d'un autre Léonard (I) Ninane qui avait épousé le 2-7-1681, Marie le Marischal, fille d'Englebert et de Marie de Herbet.

Ce Léonard (I) Ninane était fils d'*Arnould Ninane* (Ninanne) et de Philipette Le Noir, sa première femme. Ce ménage vivait à Hermanne, près de Houmart, paroisse alors de Tohogne (Houmart n'eut son église qu'en 1856). Mais cet Arnould N. n'était pas né à Hermanne ; l'acte de baptême à Tohogne, le 19 août 1626, porte : « *Arnoul, fils de Colla Ninane de Longchamps* ». Ce Longchamps était un hameau posé alors sur les flancs de la descente de Tohogne vers Verlaine s/Ourthe, à quelques dizaines de mètres de l'actuelle route, au lieu-dit « so Longschamps », pas loin de l'endroit appelé « El Mâi ». C'est lui Colla Ninane, le premier du nom connu par les Arch. par. de Tohogne. Colla Ninane ou Ninanne habitait là. Mais d'où venait-il ? Car il s'appelle indifféremment d'un acte à l'autre : Colla Ninane de Verlaine, Colla N. de Longschamps, et même : Colla de Je(n)neret demeurant à Verlaine... Vivait aussi en même temps : Marguerite Ninane, épouse d'Arnould François de Longschamps. Les enfants s'installèrent à Longschamps et aussi à Houmart. Mais d'où venaient-ils ? Pas de trace de plus dans les registres paroissiaux de Tohogne, ni à Durbuy. Mais bien à... *Comblain-au-Pont*.

2) *Les Ninane à Comblain-au-Pont et alentour.*

Dans un petit calepin à l'usage du curé de Comblain pour y consigner les offrandes annuelles d'une confrérie paroissiale, au folio 2, recto, il est question de « Jehenne, fille Remacle de Ninane » – et visiblement : « anno 1651 » on a barré « Marie delle Brassine » pour remplacer par « Remacle de Ninane ». Ce « de » n'a pas d'autre sens que d'indiquer l'origine (Ninane-Beaufays n'est pas loin) et cette particule n'affecte d'ailleurs que le seul Remacle.

Ce sont des contemporains, à peu près, de nos Ninan(ne) de Longschamps.

Mais sont-ils parents ?

Il semble très fort que oui, par l'argument, puissant surtout pour l'époque, du prénomage identique à l'intérieur de la famille, au cours même de ce XVII^e siècle et au-delà.

Ainsi, folio 2, dès le début et tout au long de ce petit carnet, et parallèlement dans les deux sources d'archives (Comblain et Tohogne), on trouve les mêmes prénoms affectant les Ninane cités :

– Au XVII^e siècle : aux deux endroits : Jehenne, Colla, Nicolas, Noël, Pierre.

– Et au XVIII^e s. : les mêmes que dessus cités, avec en plus et très clairement des deux côtés : les Anne-Sophie, Henri, Noël, Joseph, Pier, Pirson.

On peut conclure à une très probable identité de famille et d'origine. Mais d'où ?

3) *Mais d'où viennent et ce Colla Ninane de Longschamps et ce Remacle de Ninane ?*

On a été tenté de penser que ces deux compères contemporains pourraient bien venir de Ninane même, village près de Beaufays. Là-bas, pas de Ninane. Evidemment : on ne porte le nom d'un village qu'une fois sorti de là. Mieux que ou pire que cela : ce village n'existait pour ainsi dire là qu'assez tardivement ; il y eut un hameau qui eut sa chapelle en 1732 seulement pour devenir paroisse en 1881. Le nom Ninane existait au XVII^e s. avant le village comme lieu-dit où quelques fermes (selon M. Stekke, professeur à Liège et archiviste, originaire de Ninane, à l'obligeance de qui nous devons des notions bien précises) étaient installées. On y appelle encore maintenant : « En'inâne ». Les anciennes graphies de ce toponyme sont parmi d'autres : 1479 : voie qui vat dinayne alle fontaine ; 1494 : en lieu d'Ynane ; 1496 : sente en Nynane ; 1520 : Collin de Nynaine ; 1530 : Nynaine ; 1533 : Wéry Dynayne, et : aux enfants Lambert de Nynaine ; 1536 : Nynaine ; 1541 : ... stessant au dit Nynaine. Au recensement de 1740, il n'existe là-bas aucun patronyme Ninane. Une fois de plus, le nom du lieu-dit est porté par ceux qui l'on quitté.

Notons que les XVI-XVII^e siècles furent très bouleversés en nos régions ; au XVII^e surtout, beaucoup de pauvres gens émigrent, cherchant à gagner mieux leur pitance et plus de sécurité.

En fait, au XVII^e s., on ne trouve de Ninane qu'à Comblain-au-Pont et dans la région de Tohogne.

4) *Un mot sur les Ninane à Comblain-au-Pont.*

Notre Remacle de Ninane (venant de N.) eut des enfants : Nicolas (c. 1702), Pierre (c. 1699), Noël (c. 1699-1771) à Comblain.

Noël Ninane est connu comme le fondateur de l'Hôtel Ninane, avec son épouse Marguerite Hardy. Un fils, Joseph Ninane, devint prêtre : son titre clérical fut créé en 1739 et affecté sur des biens paternels dans la heid de Gérimont. Il fut marguillier à Xhignesse en 1750, puis vicaire du curé Everard de Léau qui y fut assassiné en 1773 par les frères Renard. Il mourut en 1760. – Un autre fils de Noël est Henri-Sébastien Ninane qui érigea une croix de pierre devant l'Hôtel Ninane et qui eut six filles parmi lesquelles Arnoldine, épouse de Philippe Renaville qui reçut en grandes pompes le Cardinal Lavigerie et sa suite en son hôtel en 1887. – De la même famille relève l'abbé Léopold Ninane qui fut vicaire à Fraiture de 1828 à 1834, puis curé de 1834 à 1870. Il y est décédé en octobre 1870. Sa famille était propriétaire de la ferme de Douxflamme. Le souvenir des Ninane à Comblain-au-Pont y subsiste : il y a une rue Ninane et un beau monument dédié au Christ près de l'Hôtel Ninane où il n'y a plus de Ninane.

Hameaux disparus - Entre Ourthe et Néblon

Au cours des siècles, rien que dans le triangle contenu par deux lignes : Barvaux-sur-Ourthe – Vieuxville – Hamoir et Hamoir-Occquier, le nombre des hameaux rayés de la carte depuis environ cinq siècles atteint certainement la dizaine. On se l'imaginait difficilement. Mais les archives le disent.

On n'en connaît pas toujours la cause. Ainsi en est-il pour Vôhinne, Houjon, Spineux, Humin, Rosée... La grande peste de 1636 anéantit Boclinville et probablement Longschamps et Charlemont. Une autre série doit sa disparition à des faits de guerre.

Les Patentes de 1628 pour l'engagère de la Terre de Durbuy, de même que le fameux Verbal de P. Boisot rédigé en 1538 signalent comme relevant de la « Cour de Barveau » (une des quatre du Comté), outre 15 villages connus, deux autres qui ont longtemps intrigué les historiens et restaient sans localisation précise. Or preuve a pu être faite de leur identification avec deux lieux-dits de la commune de Borlon. Il s'agit de SPINEUX et de HOUYON (ou Houjon ou Housion). Du premier, les cousins d'Oneux-Borlon connaissent très bien ces lieux-dits : Spineux se trouvait à l'est d'Oneux, sur une côte, là où se trouvent « les trois sapins ». Et Houyon se localise indubitablement à un kilomètre environ au nord d'« Al Hosière », à un endroit-clairière où l'on distingue encore une source, des substructions et de tout vieux chemins, jouxtant les bois du baron de Favereau. Un acte de l'abbaye de Stavelot (Cartul. St. II, p. 547) cite un dénommé « Martin de Houjon », en 1538. Ce Houjon est indubitablement (cf. Ard. et Fam. 1967, n° 1, p. 10) la fameuse «...foreste Hulsinas...» comprise parmi les nombreux biens concédés par Charles le Gros à un propriétaire allodial du nom de Theodo, « illustre compagnon » du grand comte Gislebert (le 6-IX-885). C'est du reste par ce document que l'on a fait la preuve que cet « Oneux » (= Alnith dans l'original) est bien celui qui subsiste sous Borlon. Après 1628, on ne trouve plus cités ces deux hameaux, disparus on ne sait comment ni pourquoi.

Il est un peu intrigant que Borlon paraisse assez tardivement dans les documents d'archives alors qu'il est question plus souvent des sections. Encore le cas pour un tout ancien village cité, en 1363, dans une liste de tenanciers de Stavelot au ban d'Occquier ; il y est question de terre « en fon de WOHINE ». Et il y a « grande et petite Wohine » (Cart. Stav. I p, 83). On lit : Waholinam ou Wahlina ; et la consistance de cette ancienne possession stavelotaine est de cinq manses avec l'exploitation et maison de maître, considérés comme appendices, avec Bende, de l'ancien Vervoz (Uerigium). Y était attaché, au profit dudit Theodo dont ci-dessus l'ensemble ordinairement attaché des droits d'usage sur la forêt Hulsinas (encore dénommée : al-Hosière). Il n'est plus question nulle part, à notre connaissance, de ce Wöhine, après 1538.

Il est question encore de HUMIN (exactement Houmin), dans l'acte de l'érection de Barvaux s/O. en vicariat perpétuel en 1605, acte ratifié seulement en 1611. Dans la copie certifiée conforme par le curé Poncin, de Tohogne, et doyen du Concile d'Ouffet, il est question (nous traduisons du latin) d'arrangement concernant « les droits et émoluments, qui revenaient autrefois au pasteur de Tohogne et qui provenaient des hameaux de Bohon et Humin... ». Qui pourrait localiser ce Humin sur le territoire de Barvaux s/O, et « Rosée » ?

On se demande aussi où exactement se plantait un hameau appelé : CHARLEMONT. En 1613 (Arch. par. de T.) il est question d'un « Thomas de Charlemont ». Y avait-il là-bas, où l'on appelle encore : « Au bonnier Charlemont » une ou plusieurs maisons, près de Bilaine en contrebas de la route descendant du Thier de la Croix ? Ce fut un lieu très riche en découvertes d'origine romaine selon M. Gustin, ancien instituteur. Plus question d'habitant de ce hameau après cette date de 1613.

Plus question surtout à partir de 1636 (la peste ?), mystère aussi pour une autre section importante dont on connaît quelques grosses familles et qui, au début du XVII^e s., était plantée sur « Longschamps », près de Verlaine s/O., dans la grimpe assez longue vers Tohogne, là où subsiste une curieuse répartition de haies vives et très anciennes, parmi des restes nombreux de murailles. Ce hameau : LONGSCHAMPS.

Il reste cependant vrai qu'on a trop souvent tendance à attribuer à cette maudite peste trop de responsabilité dans ce domaine. Un cas est clair en tous cas parce qu'affirmé par source d'archive : le cas de BOCLINVILLE. Ce fut un hameau assez important accroché à flanc de côteau entre Bomal et Tohogne, parmi des haies épaisses et gros buissons jouxtant le vieux « pazê de Bomal ». Il eut même une certaine importance aux XI^e et XII^e s. ; toute une dynastie « de Boclinville » a signé pas mal d'actes officiels à portée régionale comme témoins : ainsi en 1067, « Wazelini de Boclinville », et « Fratradus filius Wazelini de Boclinville » ; en

1118, « Warnero de Boclenville ». En 1184, le 23 mars, d'Agnani le Pape Lucius III, dans une bulle, énumère les biens et privilèges de l'abbaye de St-Hubert : « ... et partem allodii biens (une partie de l'alleu) de Boclendivilla » avec ses appartenances. (c. Kurt. Ch., S.-H). Cette appartenance n'existait pas en 1109. Par ailleurs, nous voyons le Comte Aveugle de Durbuy (XIV^e s.) y affirmer ses droits aussi. Un moment du moins et primitivement sans doute, ce hameau a relevé de la paroisse ancienne de Tohogne et le curé y a toujours sa dîme. Depuis 1591, il y a toute une comptabilité de la dîme de Boclenville et ce jusqu'au XVIII^e s., partagée alors entre les deux curés de Tohogne et de Bomal, celui-ci conjointement avec « le seigneur dudit Boumal ». En 1591, on note aux archives par. de Tohogne : « à Boclenville, pour la disme Dupuigroux participant et estant entremellée dans la disme du curé de Boumal et celle du sgr du dit Boumal estant mise à qui plus, en reçoit cinq florins par an ». De plus à même date, « les rpr. Collet de Boclenville paient un muid de spelt (épeautre) comme rente pour les pauvres de Tohogne ». – Alors la fameuse peste de 1636. Au reg. par. de Tohogne, les décès sont jetés en une liste sommaire et rapide, avec cette mention : « morte omnia depopulante ». Alors qu'en 1635, le Registre portait six baptêmes à Boclenville, il n'y en a pas un pour 1636, et un pour 1637. Aux archives de l'État à Luxembourg, il est noté pour 1636 : « à Boclenville, il n'y a qu'une pauvre femme, appelée Catherine femme à un manouvrier lequel l'a quittée pour pauvreté... » Ensuite, il n'est question que du lieu-dit et de sa dîme. En 1701, le curé l'affermait pour un muid d'épeautre et notait : « cette disme est située dans les hourlays dessus Bomal ». En 1707, « cette disme à Boclenville, quelques portions parmi les monts et vallées ». Elle rapportait en 1730, « onze stiers de spelt et 5 st. Av. et quelques moulons de foin ». De nos jours, l'ancien « pazê de Bomal » n'est plus guère emprunté ; et moins que jamais, on ne pense à l'ancien Boclenville...

Peut-être la grande peste de 1348 et d'autres malheurs ont encore décimé d'autres hameaux. Il semble que l'ancien Frêne-en-Burche (cité en 1333), qui est peut-être le mieux connu : « Borc-deleis-Tohogne », a disparu pour faits de guerre ! Borc en 1472 relevait de la haute cour de l'abbaye de Stavelot, comme « cour en la chastellenie de Logne ». Plus d'une trentaine de « cours basses » relevaient du comté de Logne tout en étant reliées à Durbuy par des liens juridiques plus ou moins serrés. Dans l'énumération de ces cours, il y a une certaine proximité géographique discernable dans la proximité textuelle des citations ; et nous remarquons que Borc-deleis-Tohogne vient de suite après la « court delle petite Bomalle » et avant : « la court de Verlaine ». Il y a des chances que notre Borc fut situé sur les hauteurs de Lignard, entre les campagnes de Herbet-Bomal et celles de Verlaine. En fait, il subsiste en cet endroit, du moins il y a quelque temps, des vieilles haies bien groupées et alignées autour d'indices de ruines.

Il est à noter que c'est précisément sur ces hauteurs proches de Logne que de grands combats firent rage lors de la prise et de l'anéantissement de cette forteresse devenue plus que jamais repaire de fameux brigands au point que Charles-Quint en ordonna la totale disparition. Ce fut fait après l'échec des de la Marck, en nos régions du moins, en 1521. – Rappelons cependant qu'il y eut d'autres combats auparavant qu'il est nécessaire de rappeler.

A l'exécution du Sanglier des Ardennes, Guillaume de la Marck, à Maestricht, le 18 juin 1485, assistait le Prince-Évêque de Liège. D'où soulèvement général de tous les La Marck. N'oublions pas que les adversaires de l'évêque étaient demeurés tout-puissants : à preuve, les noms des « bourgmaitres » Urban (Orban) de Villers, Jacques de Crisgnée, Urbain de Villers étaient toutes créatures des La Marck. Dès 1490, à Aix-la-Chapelle, on complota la reprise des hostilités. L'évêque commençait à sentir la détresse de ses finances. Il fallait frapper fort et plus vite. Les de la Marck subirent un échec à Zonhoven et les forces de l'évêque marchent sur Logne avec l'appui d'une armée archiducal, venant de Namur. Ils infligèrent, en rase campagne à *Tohogne* une grave défaite à Jeannot le Bâtard qui fut fait prisonnier (3 avril 1490).

Ce dernier fut libéré contre remise du frère de l'évêque, Frédéric de Hornes, et... il s'empressa de rejoindre Robert II de la Marck tout en levant une nouvelle armée. D'où reprise de *Logne* par les de la Marck, puis de Montfort avec graves ravages au pays de Liège. Ensuite, par réplique, les archiducaux, avec l'appui des Limbourgeois, assiègent Logne. Le petit jeu des prises, abandons et reprises dura jusqu'en 1521. Les bombardes, un moment mal braquées, anéantirent Herbet et environs pendant que d'autres pièces pilonnaient les hauteurs de Vieuxville. Le tir fut au point le 20 avril 1521 et les de la Marck se rendirent sans condition le 1^{er} mai. Aux crénaux furent pendus, le reste de la garnison, 22 cadavres...

Logne fut restituée à l'abbaye de Stavelot-Malmédy.

Mais que de ravages dans nos campagnes entre La Haisse, Hamoir, Bomal... Que de morts, et que de hameaux supprimés ou presque ! en tas de pierres.

Tandis que d'autres troupes régulières se remirent en route aussi vers le sud pour déloger les fameux de la Marck de leurs châteaux de Florenville, Jametz, Messincourt, etc.

Nos tout vieux chemins - En Ourthe-Amblève

Du temps des Anciens Belges, avant César et lointainement, il semble qu'une des localités les plus centrales au point de vue routier, dans notre région, ce soit Wéris, ancienne capitale (?) druidique. Si l'on avait laissé en place tous les menhirs, on aurait pu, comme on l'a fait en d'autres endroits, en Bretagne par exemple, repérer les grandes directions de convergence. Au fait, il est un peu tard de s'en occuper (sans doute) ; mais toujours est-il que Wéris a été très tôt pour cette partie ardennaise de l'ancien Comté de Durbuy, un centre important, qui eut très vite son lieu de culte chrétien.

Les conquérants romains eurent grand souci, et rapidement, d'assurer des routes de pénétration pour les armées vers les grands centres. Cela a commencé vers 15 av. J.-C. La Belgique actuelle relevait alors de la métropole de Reims ; elle se subdivisa en 2 provinces : Trèves dont relevait en gros notre Luxembourg, et Tongres pour notre Condroz (et Liège même, qui alors n'était qu'une grosse bourgade). L'axe routier *Trêve-Tongres* est le plus important. Venant d'Arlon, il atteint la région près de Chêne-à-Han où il traverse l'Ourthe, à

gué, pour Chardeneux, puis le fameux Vervoz (espèce de petit chef-lieu administratif, semble-t-il, d'après l'importante découverte), puis Clavier, Ramelot, Strée (où l'on a découvert la déesse Virathestis) du mot qui veut dire « strata » (la chaussée) ; ensuite Amay et Huy pour aller vers Tongres. Cette chaussée a été, dans les siècles suivants, jusqu'au XIX^e, ce que nos ancêtres de la région d'Ourthe moyenne nommaient « li vøye di Hu ». Huy a longtemps exercé sur nos populations la plus forte attraction économique. Cette appellation, comme aussi le « *chemin de Huy* », disait encore quelque chose il y a cent ans. Et pas mal de cadastres communaux, notamment à Bomal s/O. et à Borlon, portent cette expression. – Une autre route fut aussi longtemps fréquentée, celle de Durbuy vers Havelange, petit centre régional, puis Ohey et Andenne, vieille cité de sainte Begge.

Au niveau de Maffe, cette route rencontrait un diverticulum important de Aywaille-Xhoris-Hamoir vers Dinant ; en nos régions voisines, ce tronçon, notamment entre Hamoir et Tinretelle, se nommait généralement « *le tige de Dinant* » et il rencontrait d'ailleurs ce qu'en Condroz, on appelait « *le grand chemin de Huy* à Dinant. Comme on s'en doute, on a vécu longtemps, disons jusqu'au XIX^e siècle, en économie fermée. On n'allait guère à Liège dont la puissance industrielle, récente somme toute, a changé tout le système économique du Condroz, de la Famenne et de l'Ardenne liégeoise et nord-luxembourgeoise. Pendant des siècles, nos gens, encore bons marcheurs, n'hésitaient pas à se rendre, en voiture, à roues ferrées, chercher de la houille à Clavier, des couvertures de laine (vraie) à Filée et à Goesnes (1390 moutons en 1764 !), des fers à roue et des clous... à Ferot ou en bien de petites industries de fer, avant le XVII^e siècle du moins (nous y reviendrons) au long de l'Ourthe et de l'Aisne, comme à Hoyoul sous Bois-Borsu.

Nous avons parlé des « *tiges* » ; ce sont ces nombreux et tout vieux chemins condrusiens qui courent aux sommets séparant les longues et étroites vallées toutes du sud-ouest vers le nord-est ; c'est vraiment typiquement régional. Leur assiette est souvent romaine.

La route pour Liège n'existait pas comme elle est maintenant, bien sûr. La plus importante voie pour Liège a été la voie d'eau, pour le transport du minerai de fer provenant de la région Ourthe et Aisne moyenne ; cette extraction et nombre de petites usines à fer furent florissantes entre le XIV^e et le XVII^e s., bien avant celles du Sud-Luxembourg. Il existe encore, aux cadastres et dans le parler de nos grands-parents, des tracés et des expressions : « *Pazê des nêveûs* ». Notamment pour amener des environs les travailleurs chargeant les minerais sur embarcations, notamment « *è Glawan* », entre Barvaux s/O. et Warre (Tohogne).

D'autres tout vieux chemins aussi concernent le transport des morts vers de vieilles églises, aux temps héroïques où il fallait faire combien de kilomètres pour arriver aux X^e et XI^e s., à pied vers Wéris ou Tohogne ou Xhignesse ou Ocquier. Dans la campagne entre Herbet et la Haye Evrâd, on peut reconnaître encore ce qu'on a longtemps appelé : « *li Vøye dès Mwèrts* ». D'où les apportait-on ? Dieu sait.

La vieille forêt de Viné - Son importance historique et géo-météorologique

Elle ne vaut sans doute pas, aux points de vue de l'esthétique et de la poésie, les forêts de Brocéliande, celle de Fontainebleau ni la Sologne du Grand Maulnes ; ni pour la grande Histoire, celles de Rossignol ou de Luchy. Pas de souci de toilette(s) ni d'exigence de propreté (hélas !). Simplement le souci des beaux troncs ou, pour certains, la cueillette des myrtilles. C'est la forêt contiguë à la Haisse, ancienne léproserie ou maladrerie. Les ladres (ou lépreux) vivaient à part des autres « pauvres malades », c'est-à-dire presque contre la forêt. Pour se l'imaginer, il faut faire abstraction de la route qui est le fruit de l'énorme tranchée creusée à travers la colline. Anciennement, venant de Tohogne, on grimpeait vers la Haisse par ce qui subsiste sous le vocable : chemin du facteur.

Cette forêt, avec la crête schisteuse, a constitué, il y a longtemps, une vraie délimitation de juridiction entre les comtes de Namur et ceux de Luxembourg. Il faut bien faire un rappel historique. Entre 1063-64 et 1147, la Terre de Durbuy a été tenue successivement par trois comtes de Durbuy, de la famille de Namur, la terre étant un alleu, c'est-à-dire propriété de la famille de Namur (et non comme on l'a trop longtemps pensé, un fief). Henri de Namur fut le dernier conte de Durbuy en tant qu'alleutier (et fils de ce Godefroid qui a été inhumé dans l'église de Tohogne avant 1124). La Terre de Durbuy retourna, sans héritiers directs, au cousin Henri II l'Aveugle, Comte de Namur. Triste période pour Durbuy, le comte n'ayant ni sens politique, ni sens de la paix : en 1151, en bagarre avec l'évêque impérialiste de Liège, Henri de Leez, il est défait à Durbuy et le château est incendié. Même tristesse en ménage : il se marie une troisième fois avec Agnès de Gueldre qu'il répudie en 1182 et reprend en 1185. Et tout vieux, il voit naître une fille : Ermesinde qu'il s'empresse de faire fiancer, à l'âge d'un an (sic), à Henri II de Champagne destiné à recevoir l'héritage namurois. Déceptions, batailles encore et échecs en cascade. Octogénaire déclinant, Henri l'Aveugle désirent rejoindre son père à Floreffe, se décide à céder la dime et le patronage de l'église de Tohogne (et de Durbuy alors) à l'abbaye norbertine si chère à la maison de Namur. Trois ans avant la naissance-surprise d'Ermesinde, en 1183, Henri II de Namur avait cédé à son neveu Baudouin (de Hainaut) Durbuy et les revenus de la Terre. Thibaut rentre en possession du Luxembourg et se rapproche du marquis de Namur, Baudouin VI. Et c'est le fameux Traité de Dinant : Thibaut de Bar obtient La Roche et Durbuy, de même ce qui constituera la Prévôté de Poilvache, c'est-à-dire la partie du Comté de Namur depuis la forêt d'Arche jusque vers l'Ardenne. Philippe de Namur conservait toute « la forêt d'Arche et la terre qu'elle contenait jusqu'à la Meuse ». C'est précisément cette dernière région qu'Ermesinde a toujours espéré récupérer et a réclamée avec force. Tout cela pour retenir l'expression employée pour déterminer cette région revendiquée : en 1237 « ... la terre ki est entre Vinei et mouse » ; (1243) « ... s'il avenoit que la terre qui est entre Viney et Mueuse revenoit à nos ou une partie de la terre... ». En 1252, encore même appel des engagements au cas où « la terre ki est entre Vingni et Mueuse revenoit à nos... ». Persistante revendication !

Notre propos actuellement n'est pas de l'appuyer, mais de reconnaître ces mots : Viney, Vingni, Vinei... ; il s'agit bien de notre forêt de Viné. Et dire qu'il y a eu des auteurs très sérieux qui, embarrassés par

cette orthographe, ont supputé en note : « peut-être Vigné, Vigneux ? ». La chose est pourtant si claire : mais il faut sortir de son bureau !

De près de 400 arpents, cette forêt a toujours été jalousement défendue par les seigneurs de Durbuy. Et c'est une limite, non seulement anciennement politique, mais naturelle aux points de vue altitude, géologie, bassins des eaux et partage des... orages. Encore naguère et maintenant (moins peut-être), on disait « Un orage arrive sur Viné, il va se diriger ou sur l'Ardenne ou sur Meuse ». C'est un point facile pour l'orientation et la localisation. En 1534, pour le dénombrement des fiefs de la Terre de Durbuy, Jean de Longueville, l'aîné, affirme tenir d'un seigneur de Durbuy, les fiefs de Longueville et d'alentour, savoir « au lieu qu'on dit : « en aulleury » deux bonniers de bois, touchant *vers Ardenne* au bois de Bomal, et *vers Meuse* aux remanants Englebert de Presseux, etc.

Viné, depuis toujours ligne de partition à tous points de vue.

Forêt... sacrée presque. En son contrebas vers le petit chemin qui va vers Palenge, une eau limpide et guérisseuse : la source de Sainte-Geneviève, à laquelle, en Condroz, étaient voués plus de vingt pèlerinages locaux. Tout cela, c'est notre Viné.

Près des vieilles églises - Foire, fêtes et... finances

On veut dire par « très » vieilles églises paroissiales, celles qui remontent avant le VIII^e siècle. « On admet généralement, écrit M. Knaepen (A.E.A. Liégeois, 1966) que les vieilles églises placées sous le vocable de saint Martin, se trouvent groupées le long des anciennes voies romaines ». C'est bien le cas pour nos régions : Strée, Vervoz, Ocquier, Tohogne et pas mal d'autres dans la vallée mosane de la région hutoise.

Saint Martin, le patron des voyageurs, se devait de devenir aussi patron des grandes « foires St-Martin ».

Le Dr Lomry (in A.I.A. Lux. 1936, p. 33) remarquait que la plupart des foires anciennes se tenaient dans – ou à proximité – des forêts, et toujours « dans un endroit où est situé une église-mère ou une vieille chapelle ». Ainsi, à St-Jacques-la-Fosse (près de Vielsalm), Saint-Antoine (lez-Harre, avec source), Mont-St-Rahy, Amberloup, Léglise (église-mère), etc. L'église a parfois été construite près de carrefours où déjà existait la foire. Comme il fallait de l'eau pour les rassemblements commerciaux, il y a souvent proximité d'une source : Fontaine St-Martin, à Visé, Fontaine St-Martin près du Fonds de Vedeur (entre Tohogne et Durbuy) et du Thier St-Martin et, à proximité, l'eau de Sainte-Geneviève, en l'honneur de la spécialiste guérisseuse des maux de Sainte-Geneviève.

L'illustre foire St-Martin de Bomal a été reprise de Barvaux s/O. qui la tenait de Durbuy même qui l'avait possédée par décision sans doute de Gérard de Durbuy dont on sait la politique centralisatrice (au XIII^e siècle). Il semble que primitivement cette foire commença sur Tohogne, probablement à cette place (plus grande qu'actuellement en contrebas de l'église) appelée encore au XVII^e s. « au mitant de la ville ». Mais ce jour-là de la grande foire St-Martin à Bomal, il n'y a qu'à Tohogne qu'est solennellement chantée la grand-messe en l'honneur du grand Saint. Le fait est certain que la foire si courue et depuis temps immémorial est due à son patronat de l'église-mère St-Martin et sur Tohogne et sur Durbuy, dont la paroisse a été démembrée de Tohogne en 1611, sous la tutelle de St Nicolas, patron du pont.

A Durbuy, on a gardé longtemps la coutume d'allumer chaque année, pour la Saint-Martin, les « feux de la Saint-Martin ». Un ancien Durbuysien, le Major Daufresne de la Chevalerie, a chanté parmi les charmants souvenirs de son enfance passée à la charmante villette, les Feux de la Saint-Martin allumés annuellement lors de sa fête avec rondes et danses sur une colline...

*Sur de magiques grèves
Au fond d'un horizon lointain
Je vis passer tous mes beaux rêves
Près des feux de la Saint-Martin.*

Ex-chansons, par Aug. Daufresne de la Chevalerie édité chez Delmée à Tournai, en 1855.

Qui dit foires, dit circulation et finances. Est-ce par hasard que non loin des foires St-Martin, il s'est fixé à *Leuze-le-Temple* (actuellement Somme-Leuze) une *maison de Templiers*, dépendant du Comte de Namur. Il y en avait 22 à la fin du XIII^e siècle, dans le diocèse de Liège ; entre Meuse et Ourthe, quatre ! Leuze-le-Temple, Huy, Strée et Villers-le-Temple où se trouvait la commanderie et où se tint en 1973, une splendide exposition sur le Temple et Malte. Les Templiers, « moines financiers » aidaient les Croisés dans leurs expéditions onéreuses. Cet ordre des Templiers fut supprimé en 1313 et rattaché à l'Ordre de Malte. Qui ne connaît la Croix de Malte ? Une fort belle, en pierre de taille du pays, se trouve au milieu du linteau au portail de l'église de Tohogne, placée là au pied de la tour bien après la construction de l'église. Comme par hasard... D'où vient-elle ?

Une belle institution de charité régionale du 14^e siècle : la maladrerie de La Haise

Venant de Jenneret ou d'Ouffet vers Durbuy, on atteint une ligne de faîte où, si vous vous écarterez de la tranchée du macadam et de la forêt de Viné, vous découvrez tout à coup et à votre aise, la vallée de l'Ourthe depuis au-delà de Hotton jusqu'aux horizons lointains de Werbomont et de Samrée ; et de l'autre côté, vers l'ouest, vous suivez la vallée du Néblon et découvrez les belles campagnes du Condroz liégeois et namurois. C'est vraiment, selon le mot d'un poète de Durbuy des temps romantiques, Daufresne de la Chevalerie, un « sommet biblique ».

Vous éloignant de Viné, la forêt, par l'ancien tige, vous apercevez un nombre de vieilles traces de sentiers, auprès d'une bâtisse modernisée bien sûr, qui a respecté le vaisseau de l'ancienne chapelle Sainte-Marguerite. Et des vieux arbres tordus, du moins quand je les ai vus, des traces de deux fontaines anciennement aménagées, avec une espèce de petite place « publique ». Tout cet endroit exhale une vague senteur de mélancolie et de résignation et inspire un profond et instinctif respect. – L'endroit est actuellement une grosse « villa-ferme ».

On l'appelle LA HAISSSE, qui est la vraie graphie, malgré l'usage courant de La Hesse. A peu près toutes les graphies des Archives élargissent très fort la diphtongue « ei », ou « ai » ; comme du reste le parler actuel des gens du pays.

Origine de La Haisse, comme établissement de charité.

C'est le comte Jean l'Aveugle, de Durbuy (qui fut comte de Luxembourg et roi de Bohême) qui, pour sa terre privilégiée, le comté de Durbuy spécialement, créa, vers les 1342-43, un établissement « hospitalier » avec chapelle en l'honneur de sainte Madeleine, relevant du curé de Tohogne (il n'y en avait pas encore à Durbuy) : on l'appelait souvent « *Maison des bons Malades* » (*)

La fameuse peste de 1342 fit beaucoup de victimes. Par accès, lèpre et peste persistent ça et là au cours des siècles jusqu'à l'énorme calamité que fut la peste de 1636. Pour être admis à La Haisse comme pestiféré, il fallait être « ladre confirmé » par un jury compétent. Chacun avait une maisonnette avec sa propre « flage » ou aire battue, une cheminée et une chambre avec son nécessaire strictement personnel ; chacun disposait d'une « cliquette » d'avertissement et se devait à l'entretien d'« d'un coq et six gélines ». Leur terre réservée se trouvait tout contre le Bois de Viné.

Les « pauvres ladres » se recrutaient dans toutes les classes sociales et avec préférence pour ceux de la Terre de Durbuy, selon les termes de la fondation comtale. On n'en connaît que quelques-uns ; il faudrait aller puiser aux volumineuses sources d'archives, et il en est. – Un exemple connu : en 1519, le 17/6, comparait par devant la Haute Cour de Durbuy, un nommé Thonus, comme « mari de Damoiselle Marie de Waha jadis femme et épouse à feu Guillaume (de Hamal) de Petite-Somme » pour divers arrangements concernant « les dettes que furent feu Guillaume et Damoiselle Marie » (Haute Cour de Durbuy). Il s'agit de Marie de Waha qui fut atteinte de la lèpre et enfermée à La Haisse pendant un certain temps, car, en décembre 1522, un acte de ladite Haute Cour entérine le fait que « Corbeau de My apporta aux mambourgs de La Haisse un muid de rente accensé au lieu dit de Petite-Somme pour Marie, la femme de son frère, qui demeure à La Haisse.

C'est donc d'inappréciables services que cette maison a rendus à la plupart des villages des quatre Cours du Comté de Durbuy : Barvaux, Wéris, Grand Ménil et La Sarthe, près d'Erezée, avec en plus dix-sept seigneuries foncières adjacentes.

Vers 1731, la léproserie devint surtout « *hospice* » et *maison de secours*. L'œuvre continue malgré l'effondrement des bâtiments des ladres et, au dehors, sous forme d'aide aux pauvres de la Terre de Durbuy, jusqu'à la Révolution Française.

En plus des rentes en argent, il y avait les setiers et muids de « spelte » (épeautre) et d'avoine à récolter en chariots, de village en village, de Grandmenil, Erezée, Wéris, Petithan, Grande-Somme, etc.

L'ancienne Haisse devint *ermitage* vers le début du XVII^e s. D'ermite, il y en avait déjà un à Favental (Petithan). On en connaît plusieurs à La Haisse depuis 1611. En 1722, c'était Frère Joseph Martin qui créa nombre de difficultés au curé Bourdon, de Tohogne. L'affaire alla même à Liège, devant l'Evêque.

Sur une carte de 1753, La Haisse est désignée par le nom « hermitage ».

Il abrita même des *étudiants*. A preuve un manuel signé, en 1721 : « Léonard Borlon, étudiant à La Haisse ».

Cette œuvre importante qui dura quatre siècles et demi fut laïcisée en 1796. Les bâtiments sont vendus à vil prix...

Passant de la nouvelle route, souvenez-vous !

(*) Avis à des jeunes courageux et studieux et curieux : aux Arch. Et. A St-Hubert, il y a de nombreuses liasses sur cette Œuvre de La Haisse. Passionnant ! Une étude complète de cette maladrerie serait une illustration intéressante de la Charité chrétienne en ces siècles souvent durs et souvent unilatéralement jugés par la « Grande » histoire...

En nos régions d'Ambève, Ourthe et Aisne : l'industrie du fer avant le XVII^e siècle

Sait-on assez que nos régions et spécialement la Terre de Durbuy ont été à l'avant-garde de la forgerie luxembourgeoise, bien avant la sidérurgie du Sud-Luxembourg ?

D'anciennes exploitations remontent à l'époque gallo-romaine ; d'où ces noms de Ferrières, Férot, Rouge-Minière... Au moyen âge, le grand chemin entre Durbuy (centre de comté) et Ferot, par Warre, les Pierrys (anciennes mines) et Tohogne était important ; on l'appelait (voir les anciennes cartes des XVI^e et XVII^e s.) le « chemin de la vicomté ». Et tous ces toponymes évoquant cette industrie d'extraction et du travail élémentaire des matières ferrugineuses : le Chaffour, Aux minières, les vîh-fodges, les vî-fornês, etc., plein nos campagnes !

La proximité de forêts fournissait aux charbonniers un combustible indispensable et abondant tandis que l'Ourthe, la Liègne, l'Aisne, l'Ambève fournissaient la force hydraulique et le transport vers Liège. Il y

avait des forges et des fourneaux plein la région : Hamoir, Comblain, Louveigné, Wéris, etc., dans les vallées de l'Aisne et du Néblon.

Dès avant 1375, il existait à Franchimont une Cour des Minières. Au bord de l'Ourthe, les cours de minières apparaissent seulement au XVI^e siècle ; mais elles consacrent une situation et une jurisprudence existant depuis longtemps. Les Comptes des Receveurs de Durbuy mentionnent en 1381 les forges de Férot et du val d'Aisne. – En 1464, à Parfondry, il y a concession, sur le ruisseau entre Lorcé et Aywaille, d'un fourneau « moyennant redevance annuelle de 100 livres de fer stendu... », etc.

Vers 1500, la Terre de Durbuy seule compte 7 forges et 6 fourneaux. Les clients sont : les maréchaux des villages, les munitionnaires d'armes, la « bombarde de Durbuy ». En 1478, d'après les comptes de Durbuy, cinq fourneaux ont totalisé 83 semaines de fondage ; 58 semaines dans la vallée de l'Aisne en deux ans « '77 et '78)... et « sur la redevance de Blier, seize cent de fyer » soit 1.600 livres ont été prélevées : « deux cent pour férer le chaer de Durbuy al Saint-Martin, cinq pour ferez la bombardez » « et envoyet en Aigimont (chez les de la Marck) le jeudi 12 avril 1478, neuf cent ».

La métallurgie de la région de Durbuy, pendant les désastres causés aux établissements de Liège et de Franchimont par Charles le Téméraire, maintint sa production jusqu'au jour où elle fut elle-même victime de la guerre suscitée par les de la Marck, défaits à Tohogne en 1490. Durbuy avait été brûlé en 1485, la région ravagée et on ne fondait plus le minerai qu'à raison de 29 semaines en 1485, 33 en 1488, 32 en 1494. Férot resta le fourneau principal jusqu'en 1508. Le pillage continua jusqu'en 1521 avec la destruction de Logne par les liégeois et les archiducaux. Reprise avec l'arrivée vers 1537 des premiers marchands liégeois et des premiers fondeurs étrangers. On note 35 usines dans la vallée de l'Aisne et 8 nouvelles encore en 1547. Le duc d'Albe initia la décadence. Un petit élan nouveau vers 1620, avec Mathieu de Geer qui partit pour la Norvège et la Suède. Ce fut fini pour ainsi dire avec la peste de 1636. Continua seulement l'extraction des minerais près de Barvaux et de Warre-Tohogne pour être véhiculés par eau vers Liège. (N.-B. : cette mine de « sur les Pierrys », qui tint si longtemps, est la seule qui soit encore actuellement propriété de l'Etat Belge !)

Les richesses des bois et du sol luxembourgeois restaient intactes seulement dans le Sud du Duché. C'est là qu'au XVI^e siècle on prit le relais de la Terre de Durbuy, et dans des conditions fort différentes ; le foyer sidérurgique se trouve dès lors en pays gaumais. Il y avait bien déjà le travail du fer à Montauban en 1507, à Berchiwé en 1519, à Orval en 1529, Griffaumont en 1530. La Soye en 1538 et Les Epioux, etc. En 1529, Charles XV avait octroyé l'érection d'une forge à Orval avec quelques autres, moyennant taxe annuelle de 500 livres de fer à livrer au receveur des domaines à Chiny. Mais ce fut un de nos régions, l'abbé Godefroid de Presseux (de la famille seigneuriale de Tohogne) qui se hâta de créer l'usine bruyante et productive à côté de son monastère silencieux sur leur ruisseau. Le minerai se trouva dans les prévôtés de Chiny, d'Yvots, à Chauvency, puis des fourneaux à Villancy, Tamison sur le ruisseau des Epioux, et le Neufourneau, près de Jamoigne. C'est sous ces abbés de Presseux, car il y eut deux autres cousins en ce XVI^e siècle, qui lancèrent à Orval tant de taques de foyer et autres objets d'art en fer.

Grosse affaire ensuite allant en s'amplifiant dans tout le Sud-Luxembourg.

Cette fois, c'est du Sud que nous vient le fer qu'on avait dû abandonner.

Origine de nos féodaux terriens

Les gros propriétaires de biens ruraux ou forestiers au XII^e siècle étaient les abbayes, en nos contrées, Bernardfagne et plus à l'Est, à Stavelot, l'ancienne maison de Saint Remacle qui, très curieusement, avaient d'énormes possessions jusqu'en plein cœur du Condroz (Buzin, Chantraine, *Cantabrina*) et autres domaines avec église « première » ou « entière » comme on disait, Ocquier, etc.

Les abbés poussèrent réellement à l'émancipation des serfs : les anciennes « tenures » se transformèrent petit à petit, sous leur influence et celle des avoués, en tenures féodales, en terres censales et même en alleux.

C'est chose généralement faite au XIII^e siècle, de façon juridique. Les exploitants ne sont plus des serfs, mais disposent de leurs terres moyennant redevances (*ou relief*) aux abbés, aux avoués et aux grands seigneurs à qui on paie la dîme du produit. Dîmes qui seront rapidement accensées (paiement du *cens* ou loyer) tant pour les moulins, pour la part annuelle des bois en général. Des familles plus proches des grands seigneurs ou des abbés devinrent assez vite des vrais détenteurs héréditaires ou alleutiers (*possesseurs d'alleux*).

C'est de ces classes privilégiées que sont sortis les noblaillons, avec « de », de localisation d'abord avant de devenir une titulature cherchée et revendiquée. Ce sont les Briffoz, les de Villers, les Xhignesse, les de Chéoux, de Froidcour, les d'Ozo, les de My, les de Tohogne, etc., toutes ces familles qui formeront plus tard (aux XIV^e et XV^e siècles) la noblesse, souvent vaniteuse et avec blason, de la région Ourthe, Aisne et Amblève.

Cette petite noblesse fournira aux abbayes les receveurs (ou *céariers*) en chef, les substituts des *prévôts* (à Stavelot notamment) délégués au chapitre général ou abbatial ; mais aussi les *petits seigneurs* de tant de villages.

Chaque seigneur avait, eh oui, sa cour de justice (trois rien qu'à Ozo) formée par les maieurs et les échevins. Ces mairies devinrent héréditaires.

Chaque seigneur tenait à avoir sa grosse maison (appelée château !). Les seigneurs importants, comme celui de Durbuy, avaient leur vice-comte (vicomte) c'est-à-dire vice-gerens ou délégué.

Les mairies héréditaires, telles Xhignesse, My, Fairon, Awan, Tohogne, Villers-aux-Tours, Izier, etc., organisaient trois fois l'an les « plaids » « au son delle cloke ». Jouant volontiers au « grand seigneur », ces maires créaient leur blason propre, collectionnaient les droits de fief qu'ils multipliaient à plaisir car cela rapportait... et les droits de demi-fiefs, tout cela devenant héréditaire, comme les terres, même des bouts de terre, moulins et, quand ce sera l'époque, les revenus d'usine à fer et de toute exploitation y afférant. Ce qui est

agaçant dans l'histoire de ces petits nobles de presque tous nos villages, c'est de voir chez eux tant de cupidité financière au détriment de tant de ridicule recherche de leur gloriole personnelle ; ainsi, c'est un exemple seulement, la recherche et la transformation de leurs armoiries, non dans un sens familial et de tradition, mais en faisant avant tout une affaire personnelle ; dès que l'on acquiert un moulin ou un quelconque droit de fief, on introduit un écusson ou un quelconque symbole nouveau dans les armes. C'est le Dr Thiry, dans Histoire d'Aywaille, qui note (T. 1, p. 65) : « quant aux écussons de seigneuries, disons tout net que nous n'y croyons pas ». C'est vrai et dit avec raison, du moins quand il s'agit de petites seigneuries. Effectivement, il y a des cas où le ridicule est énorme. Et désarçonnant pour les identifications !...

« Bon vieux temps... » ? Que non !

On n'entend que trop souvent : ah ! ce bon vieux temps ! Il n'était pas parfait. Le nôtre non plus. Tout est relatif. Mais quand on veut pénétrer quelque peu dans la « vie réelle » de chaque époque, on doit reconnaître qu'on idéalise toujours l'une ou l'autre. Sans approfondir à outrance, considérons quelques aspects de la vie d'autrefois.

1. En général

Dans la « grande Histoire », on sait que la morale conjugale n'était pas si brillante que cela. Les naissances irrégulières étaient très fréquentes : une extrême facilité régnait dans les mœurs des cours princières et nobles de tous les peuples. Chez les ducs de Brabant et les comtes de Flandre, que d'enfants naturels ! Le duc de Bourgogne, Philippe le Bon, en avait eu suivant les uns 17, suivant d'autres 19 ; et 14 d'entre eux tenaient les premiers rangs à la cour, selon Barante (VIII, p. 119). Charles VII, roi de France, « s'acquitta d'une jeune femme venue de petit lieu, nommée Agnès... laquelle menait plus grand estat que la reine de France ; après laquelle belle Agnès morte, le roi aquinta la nièce de la belle Agnès, laquelle estoit femme mariée. » (selon Jacques du Clercq). Maximilien d'Autriche eut six enfants naturels, dont un évêque, puis prince-évêque de Liège. Ne parlons pas des évêques... ni du « bas » clergé.

L'état des mœurs était devenu tel, à certaines époques, qu'on considérait ces nombreuses naissances avec une indulgence qui nous étonne un peu et qui passa même dans le texte de pas mal de Coutumes écrites et de lois, comme dans la Coutume d'Artois : « les bâtards issus de noble génération de par père et leurs enfants sont tenus et réputés nobles jouissant des privilèges de noblesses en toutes choses ». Ainsi tout près nous, chez les Comtes de Namur : « ... y compris les armoiries, sauf à y poser une brisure, ce qu'ils avaient de commun avec les cadets ».

Il n'en allait pas mieux dans l'entourage des abbayes. Ont persisté jusqu'à nos jours certains dictons un peu méchants : ainsi celui-ci qui sonne si bien dans le dialecte de la région (que je ne citerai pas) : « A X et à X, comme à Z et à Z, il n'y a point d'enfant qui n'ait son père à... ». C'est un peu beaucoup exagéré ; on exagère toujours dans ce genre de malice.

La flatterie du « blason »

Pour peu que l'on connaisse combien on recherchait à tout prix un blason flatteur, on doit dire que c'est parfois ridicule la façon dont on traite cet art de l'écusson familial. On le change ou on y change très facilement et pour des raisons futiles : on adopte ou cherche les armes d'un bienfaiteur, d'un parent, d'un généreux donateur ou d'une souche qui va s'éteindre.

Une certaine flatterie, doublée d'envie, aidait ce désir. Quand on pense que même la sainte Eglise y encourageait ! Ainsi (in A.I.A.L.T. LXIII, p. 7) un document sans date, mais du commencement du XVIII^e siècle et en latin (je traduis) : Extrait du registre décanal d'Ouffet, dans lequel sont nées *les exèques des nobles*, faites par le doyen dudit Concile (ou doyenné) d'Ouffet. – A l'époque, la grosse part de notre région relevait du doyen d'Ouffet qui résidait aussi bien en dehors : ainsi cet acte auquel est fait ici allusion est (en latin) un extrait certifié conforme au registre spécial susdit, par « Leonardus Poncin, actuel doyen du Concile d'Ouffet et pasteur à Tohogne, dans la province de Luxembourg », avec sceau du doyen. (Le même est sculpté sur sa pierre tombale dans le porche de l'église de Tohogne). Cela entre 1702-1704.

Ces vérités ci-dessus rappelées sur le « Bon (!) vieux temps » vont recevoir, des prochaines lignes, une illustration typique dans des faits dont nous avons connaissance par la publication de presque toutes les pièces d'un procès au grand retentissement pendant près de trois siècles (A.I.A.L., T. LXIII).

2. Un cas typique : les « de Chéoux »

Dans le cas qui vient d'être cité d'un enterrement de « noble » présidé par le doyen du Concile d'Ouffet et consigné dans le registre des obsèques de nobles, il est question précisément de « Catherine François d'Awant, épouse de Jean-François de Chéoux, seigneur de Chéoux en partie » (vers ± 1702). Ce document, repris aux Archives de la famille de Monin-Rendeux (A.I.A.L. préc. p. 7) fait partie de l'impressionnant paquet de documents assemblés pour le fameux procès ouvert à Malines le 31 mai 1704, en appel au Grand Conseil, contre la sentence du Conseil de Luxembourg, du 10 mars 1704, défendant aux habitants de Lignièrès de comprendre Evrard de Chéoux dans la répartition des aides et charges publiques. – Déjà en 1702, ce Chéoux, résidant à Lignièrès, avait fourni une masse de « preuves littérales » contre les « rescribants dudit Lignièr ». En voici quelques extraits (c.c.) pour établir la légitimité de sa noblesse, Evrard de Chéoux remonte à Melchior de Chéoux, écuyer, qui épousa « Marie Briffoz, fille du seigneur de Villers-aux-Tours ». De quelle Marie Briffoz s'agit-il ? Il y en a plusieurs qui sont plus connues dans la région condrusienne...

Cette Marie Briffoz eut, de l'écuyer Melchior, un fils Bernard.

Ce Bernard de Chéoux, oyez bien, épousa en 1^{ères} noces, Trinne, fille de Gobert d'Autel dont il eut 18 enfants ; en 2^{es} noces, Sibille, fille d'Anceau de Sorée, chevalier, dont il eut aussi 18 enfants ; en 3^{es} noces, Marie de Srée (ou Strée, s.d.) qui lui donna 11 enfants. Il eut encore 5 bâtards de Marie de Marcour, sa camériste. Il mourut en 1530 et fut enterré dans la chapelle de Chéoux. Son testament date de 1518. Faites le compte !

Un enfant du 2^e lit, Thiry-Bernard de Chéoux, épouse Marie de Harre ; de qui : Adam de Chéoux qui tint la cour Jamotte avec maire et justice ; il épousa Gillette, fille du vicomte et haut-voué d'Anthisnes. De cette union : Bernard de Chéoux, qui fut curé de Juzaine ; et autres, dont Everard qui épousa Jehenne de Cassal de Montferard et releva son fief de Chéoux à la cour de Ryanwez. Duquel mariage, naquirent :

1. Jean de Chéoux (X Anne de Modart), mort de la peste en 1636 à Lignièrès avec 2 enfants.
2. Gilles de Chéoux qui servit aux armées, puis habita Harre.
3. Everard de Chéoux qui fut curé de Wéris, et
4. Melchior qui fut abbé de St-Remy.

Jean de Chéoux avait eu, avant la peste, deux enfants :

- Everard, qui eut en partage les biens de Lignièrès et s'était fait le suppliant à ce procès de Luxembourg et à celui de Malines ;
- Et François à qui étaient échus les biens de Chéoux.

Il y eut bien quelques variantes dans les faits énoncés pour preuve dans la série de déclaration. Ainsi, par exemple, concernant les... (avez-vous compté ?) 52 enfants de Bernard de Chéoux : une déposition du 26 septembre 1658 par Gérard Roussignon, écuyer, sgr de Jupille, âgé de 80 ans : il a connu Evrard de Chéoux, père de Jean et Gilles, exerçant l'emploi de maître de poste à Lignièrès ; il a appris que Bernard de Chéoux, bisaïeul de Gilles, a eu 36 enfants légitimes de deux mariages et 16 bâtards... (une nuance !).

On a eu aussi recours à une preuve vraiment officielle de noblesse dans une Liste officielle de 1658 des gentilshommes des quatre bans du Comté et des seigneuries adjacentes à la Terre de Durbuy : on y trouve cité le sieur Gilles de Chéoux, résidant à Harre. Ce papier avait été recopié dans un registre du sieur de Chéoux à Harre.

A.I.L.T. 32, p. 16 (copie authentique) : g Les gentilshommes qui se retrouvent en la Terre de Durbuy, qui ont esté commandé à Luxembourg le 19 d'aoust 1658.

- Le sgr de Berleimont, sgr de Boumal ;
- Le sgr de Briamont, sgr d'Enelle ;
- Le sr de Cassal à Ny ;
- Le sr de Fraipont, Monsieur de Seez et le sr Dechaux, sgr d'Izier ;
- Le sr de Noiremont à Ferro ;
- Le sr de Viron à Bois, sgr de Humal ;
- Le sr de Hodister, aussi sgr de Humal ;
- Le sr de Petite-Somme ;
- Le sr de Manteville à Comblen ;
- Le sr Manra, sgr de Ville ;
- Le sieur de Valle ;
- Le sieur de My ;
- Le sieur de Vandhalem, résidant à My ;
- Le sieur de Villers-Saint-Gertreut et chacun d'iceux ;
- Le sieur de Bleken, à cause de son fief de Ramezée ;
- Les sieurs d'Otté et Martin de Séré, à cause de la seigneurie de Verlaine ;
- Le sieur de Cassal à Grandhan ;
- Le sieur Gilles de Chéoux, résidant à Harre ;
- Le sieur Wacke, à cause de la seigneurie de Fisenne ;
- Le sieur François Duchesne ;
- Le sieur Ferdinand de Rahir ;
- Le sieur Jean de Presseux ;
- Le sueyr Jean Raye (ou Kaye) ;
- Le sieur Henry de Petite-Somme ;
- Le sieur Jean Depierreux.

Extrait d'un registre du sieur de Chéoux de Harre, appartenant au sieur Pierronbœuf, mari de la fille de Henry de Chéoux de Harre. (copie authentique)

(Cette liste nous donne une idée de l'armée » du Comté de Durbuy, à l'époque, armée « à cheval » s'entend, sinon chevaleresque !)

Bien d'autres témoignages sont consignés, même tout au long de la première moitié du XVIII^e siècle. Et le 17 novembre 1739, J. Lefort, écuyer, roi d'armes, résidant à Liège, décrivait officiellement les armes de Chéoux... pour l'éternité des siècles !

Vraiment. Bon Vieux Temps ? Oh non !

Germain NINANE

(Etude publiée dans « Les Annonces de l'Ourthe » en mai et juin 1977)